

Leurs conseils

Albert Gallegos



La prévoyance au féminin

Lorsqu'il s'agit de prévoyance, les femmes sont confrontées à plusieurs défis. Soixante-et-un pour cent de celles qui ont une activité professionnelle et un enfant de moins de 25 ans travaillent à temps partiel et, du fait de leur plus longue espérance de vie, doivent investir un capital plus important pour s'assurer les mêmes rentes que celles des hommes. Ainsi, dans un temps plus court, elles doivent rattraper les lacunes de cotisations à leur caisse de pension et à la prévoyance individuelle fiscalement privilégiée (3e pilier lié). Vingt-huit pour cent des femmes actives ne sont pas assurées au 2e pilier car leurs salaires sont trop bas. Ce qui est le cas de 8,6% des hommes seulement. Si l'on tient compte des femmes sans activité professionnelle, une sur deux n'a pas de 2e pilier. Pour celles qui en bénéficient, la rente moyenne reste plus de deux fois inférieures à celle des

hommes. Il est donc primordial d'optimiser sa prévoyance. D'abord, il convient d'évaluer ses dépenses, ses revenus et sa capacité d'épargne. Ensuite, il faut déterminer ses objectifs et besoins futurs et évaluer son profil d'investisseur. Il est même nécessaire d'envisager des

«28% des femmes actives ne sont pas assurées au 2e pilier»

situations pénibles, telles que le décès prématuré du conjoint, une invalidité ou un divorce. Pour améliorer sa prévoyance, il s'agit de trouver la meilleure solution, comme par exemple racheter chaque année des cotisations manquantes de sa caisse de pension ou investir dans un produit financier destiné à racheter en une fois les années manquantes juste avant la retraite.